

« Lire la ville » : Mener un projet pédagogique

avec les Archives départementales du Bas-Rhin – service éducatif



PRÉPARER l'avenir



VALORISER le patrimoine et la culture



LUTTER contre l'exclusion et la pauvreté



AMÉLIORER l'habitat



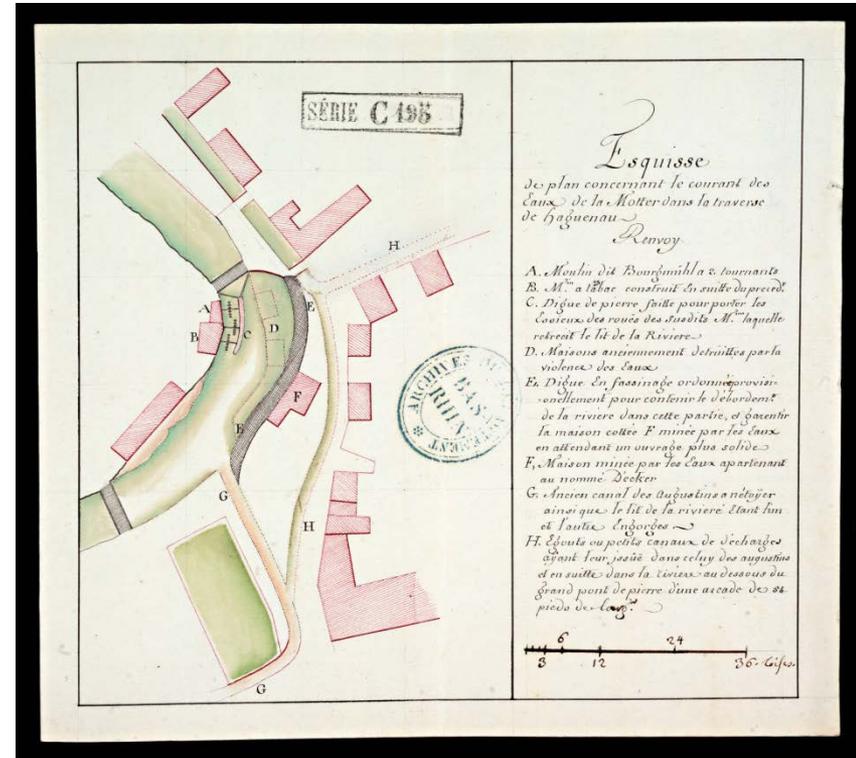
DÉVELOPPER les transports en commun



GÉNÉRER du lien



1. Un projet « lire la ville », qu'est ce que c'est ? Le dispositif et son intérêt pédagogique.
2. « Avant » : préparer la visite
3. Pendant la séance :
 - Quels documents exploiter ?
 - Quelles exploitations pédagogiques ?
4. « Après » : prolonger la visite
5. Comment organiser une séquence avec les Archives départementales ?
6. Contacts et conditions d'accueil



C 195/8. Plan du cours de la Moder, à Haguenau : esquisse de plan concernant le courant des eaux de la Motter dans la traverse de Haguenau. Plan vergé, 1751.

→ La démarche « lire la Ville » en bref

- Lire la ville propose aux élèves de l'école primaire, comme aux collégiens et aux lycéens, de porter un regard nouveau sur leur environnement, en les invitant à lire, observer, découvrir et comprendre les différents signes de l'espace construit et du paysage.
- Action résolument pluridisciplinaire, elle relève, entre autres, des domaines suivants : lecture-écriture, environnement, architecture, arts plastiques, patrimoine...

source : décret du 11 juillet 2006 relatif au socle commun de connaissances et de compétences et modifiant le code de l'éducation

→ Intérêt pédagogique

- Connaissances : j'appréhende le thème « habiter » sous toutes ses formes : résider, gérer, exploiter, s'approprier, protéger (développement durable, environnement)
- Capacités : je m'entraîne à bien voir (traces, indices); je croise les informations ; je m'entraîne à prévoir ; j'apprends à formuler des hypothèses

Observer et se poser des questions (quoi, qui, comment, quand)

→ En extérieur : sortie d'observation sur le terrain...

- Je **cherche** les dates aux frontons des maisons
- Je **note** la hauteur des maisons, les matériaux utilisés, etc.
- Je **visite** le cimetière, un monument aux morts, etc.
- Je **photographie** les bâtiments et les situe sur une carte...

→ En classe...

- Je consulte un **annuaire** aujourd'hui et je relève : les noms de famille récurrents, le nom des rues (ex : rue des juifs, rue des tanneurs...)
- Je consulte un **plan** aujourd'hui et je repère : le centre du village, les lotissements...
- L'enseignant peut constituer des groupes qui, au cours de la visite, seront chargés d'étudier plus particulièrement un document qui sera présenté au cours de la visite

→ Des « archives », avant tout !

Trop souvent confondues avec la documentation, les archives sont ainsi définies par le *Code du Patrimoine* : « Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité ».

- Des producteurs variés : archives administratives, archives privées, chroniques et récits
- Des supports variés : documents textuels, photographies, images



3 B 1093/28 : Plan de la forêt de Balbronn et de Still. 1551.

Histoire des paysages : conflits de propriété, développement des transports, notamment du chemin de fer, etc.

Histoire événementielle, à partir d'exemples locaux : la Révolution française, le Front Populaire, etc.



C 575/102 : Mémoire des doléances pour la communauté réformée de Strasbourg, envoyé à Versailles en mai 1789.

- Des plans
 - plans de finage et autres plans réalisés par l'Intendance (**série C**)
 - plans de l'école, de l'église, etc. (**série O**)
 - plans d'ouvrages d'arts, ponts, barrages, moulins, etc. (**série S**)

- Des photographies ou cartes postales anciennes : à quoi ressemblait le bâti ? (**sous-série Fi**)

- Des délibérations d'un conseil municipal (**archives communales : 8 E**)

- Des listes et dossiers nominatifs
 - registres paroissiaux et registres d'état civil (**sous-séries 3 E et 4 E**)
 - registres de prise de nom des juifs, en 1808 (**sous-série 5 E**)
 - recensements de population (**sous-série 7 M, série D**)
 - recensements militaires (**série R, série D**)

- Des inventaires après décès : qu'y avait-il à l'intérieur des bâtiments ?
Comment vivaient les gens ? (**archives notariales : sous-séries 6 E et 7 E**)

→ Quelques exemples

- Grille de lecture à remplir
- Plan sur lequel superposer un éventuel plan présenté
- Questions préparées à l'avance
- Photographies des documents, en vue d'une exploitation lors de la restitution

- La production finale. Point d'orgue d'un projet mené jusqu'à son terme, elle révèle l'investissement, l'esprit de recherche, l'inventivité et l'esprit critique de chacun des partenaires et plus particulièrement l'engagement des élèves et de l'enseignant.

- La concrétisation de ce travail se traduira par la réalisation, au choix :
 - d'un article
 - d'un exposé
 - d'une exposition
 - d'une page sur le site internet de l'école
 - d'une maquette en relief

- Un exemple, à Rennes : http://www.crdp.ac-rennes.fr/crdp_dossiers/dossiers/lireville/projet/evolution.htm

→ Une mise à disposition de fac-similes

- Le professeur des écoles exploite le document en classe. Il élabore son cheminement pédagogique.

→ Une mise à disposition d'une fiche pédagogique « clés en main »

- Le professeur des école exploite le document en classe selon les axes pédagogiques proposés par le professeur du Service éducatif.

→ L'accueil d'une visite des Archives départementales

- Animée par un archiviste et le professeur du service éducatif, la visite met l'accent sur la lecture des documents.
- Elle s'intègre parfaitement dans une démarche APA (avant/pendant/après)
- Les animations sont gratuites, sur rendez-vous.

→ Archives départementales du Bas-Rhin

6, rue Philippe Dollinger - 67100 Strasbourg

Téléphone : 03 69 06 73 06

Courriel : archives@cg67.fr

<http://archives.bas-rhin.fr>

→ Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi, de 8 h. 30 à 17 h., sans interruption.
- Ouverture à 10 h. le premier jeudi de chaque mois.